



Informations relatives à la formation d'entraîneur J+S de la relève de niveau local / statut d'entraîneur A

Soirée d'information (d/f): mardi, le 24 août 2021, à partir de 18h30

- Pour tous les entraîneurs B intéressés, à Lucerne, au Foyer des tireurs (Lidostrasse 6, 6006 Luzern)

Conditions d'admission à la formation d' «Entraîneur de la relève de niveau local»

- Preuve d'une activité en tant que moniteur d'au moins 100 h après avoir suivi le perfectionnement de niveau 1;
- Stage de formation avec entretien structuré, taxé de suffisant par les experts;
- Note de recommandation de 4 au moins, obtenue lors de l'examen en tant qu'entraîneur B, ne remontant pas à plus de 3 ans ou examen écrit du niveau d'entraîneur B;
- Engagement signé de continuer à fonctionner comme entraîneur au sein de la PdR.

Déroulement de la formation d' «Entraîneur de la relève de niveau local»

Module de perfectionnement 2: Technique 2 / carabine ou pistolet

- **22.-23.01.2022** en allemand et français à **Macolin JS-CH 187040**

Vendredi, le 15.10.2021 à Lucerne: examen écrit d'entrée, de 9h00 à 16h30

- correspond au niveau de l'examen final d'entraîneur B, passé à Macolin

Entre le 13.09.2021 et le 13.11.2021: stage de formation avec entretien d'admission structuré

Du 04.-06.03.2022: 1er module de formation d'entraîneur de la relève de niveau local, de 9h00 à 17h00, à Macolin

Entre le 01.12.2021 – 30.04.2022: trois engagements pratiques avec le cadre d'un site label (CRP PdR) incl. accompagnement de compétition

31.07.2022: Délai de remise du certificat de compétences (écrit)

Du 19.-21.08.2022: 2e module de formation d'entraîneur de la relève de niveau local, de 9h00 à 17h00, à Macolin

- 21.08.2022 examen final écrit en biologie sportive, à Macolin
- 21.08.2022 présentation des travaux de clôture (certificat de compétence), à Macolin

En nov/déc 2022: Remise du diplôme d'«Entraîneur de la relève de niveau local», à Lucerne